



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 33-9691-8  | <b>Numéro de la version :</b>         | 6.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/10/01 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2025/09/25 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Encre pour impressions à jet d'encre Piezo de 3M(MC), 8905UV, noir

### Numéros d'identification de produit

75-0302-6405-7

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Encre

#### Utilisation spécifique

Encre

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

|                    |                                                                    |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Compagnie:</b>  | Compagnie 3M Canada                                                |
| <b>Division:</b>   | Division de la stratégie de marque et du transport                 |
| <b>Adresse :</b>   | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| <b>Téléphone :</b> | (800) 364-3577                                                     |
| <b>Site Web :</b>  | www.3M.ca                                                          |

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Carcinogénicité : Catégorie 1B.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.  
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer des brûlures chimiques gastrointestinales.

Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : reins/voies urinaires | peau.

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

18% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

38% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                                                                                                                                        | Numéro CAS         | % par poids                  | Nom Commun                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Acrylate d'isobornyle                                                                                                                             | 5888-33-5          | 10 - 30 Secret Fabrication * | Acrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle           |
| Acrylate d'isooctyle                                                                                                                              | 29590-42-9         | 10 - 30 Secret Fabrication * | acide 2-propénoïque, d'ester d'isooctyle                         |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                                                                                                                   | 2399-48-6          | 10 - 30 Secret Fabrication * | Ester (tétrahydro-2-furanyl) méthylique de l'acide 2-propénoïque |
| Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol                                                                                      | 67906-98-3         | 7 - 13 Secret Fabrication *  | Pas de données disponibles                                       |
| Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol | 72162-39-1         | 7 - 13 Secret Fabrication *  | Pas de données disponibles                                       |
| Diacrylate d'hexaméthylène                                                                                                                        | 13048-33-4         | 5 - 10 Secret Fabrication *  | Diacrylate d'hexaméthylène                                       |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine                                                                                                 | 75980-60-8         | 3 - 7 Secret Fabrication *   | Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine               |
| Benzophénone                                                                                                                                      | 119-61-9           | 3 - 7 Secret Fabrication *   | Méthanone, diphényl                                              |
| Noir de carbone                                                                                                                                   | 1333-86-4          | 1 - 5 Secret Fabrication *   | Noir de carbone                                                  |
| Polymère secret fabrication                                                                                                                       | Secret Fabrication | 1 - 5                        | Ne s'applique pas                                                |
| Camphène                                                                                                                                          | 79-92-5            | < 0.2                        | Camphène                                                         |

Polymère secret fabrication est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

#### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u>     |
|---------------------|----------------------|
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone  | Durant la combustion |

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient                      | Numéro CAS | Agence              | Type de limite                                  | Mentions additionnelles |
|---------------------------------|------------|---------------------|-------------------------------------------------|-------------------------|
| Benzophénone                    | 119-61-9   | AIHA                | MPT:0.5 mg/m3                                   |                         |
| Diacrylate d'hexaméthylène      | 13048-33-4 | AIHA                | MPT:1 mg/m3(0.11 ppm)                           | Sensibilisant Cutanée   |
| Noir de carbone                 | 1333-86-4  | ACGIH               | MPT(fraction inhalable):3 mg/m3                 |                         |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle | 2399-48-6  | Fabricant déterminé | MPT:0.1 ppm(0.64mg/m3);STEL:0.3 ppm(1.91 mg/m3) | Sensibilisant Cutanée   |
| Acrylate d'isooctyle            | 29590-42-9 | AIHA                | MPT:37.5 mg/m3(5 ppm)                           |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                               |                                           |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>État physique</b>                          | Liquide                                   |
| <b>Aspect physique spécifique:</b>            | Liquide                                   |
| <b>couleur</b>                                | Noir                                      |
| <b>Odeur</b>                                  | Modérée acrylate                          |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>                | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>pH</b>                                     | <i>Ne s'applique pas</i>                  |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b>   | <i>Ne s'applique pas</i>                  |
| <b>Point d'ébullition</b>                     | > 93,3 °C                                 |
| <b>Point d'éclair :</b>                       | > 93,3 °C [Méthode de test: Coupe fermée] |
| <b>Vitesse d'évaporation :</b>                | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Inflammabilité</b>                         | Ne s'applique pas                         |
| <b>Limites d'explosivité (LIE)</b>            | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Limites d'explosivité (LSI)</b>            | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>pression de vapeur</b>                     | < 1 333,2 Pa [ @ 20 °C ]                  |
| <b>Densité de vapeur relative</b>             | > 1 [Ref Std: Air=1]                      |
| <b>Densité</b>                                | 1,04 g/ml                                 |
| <b>Densité relative</b>                       | 1,04 [Ref Std: Eau=1]                     |
| <b>Hydrosolubilité</b>                        | Négligeable                               |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                   | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b> | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>   | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Température de décomposition</b>           | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Viscosité Cinématique</b>                  | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>           | <i>Pas de données disponibles</i>         |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>      | <i>Pas de données disponibles</i>         |

|                                           |                            |
|-------------------------------------------|----------------------------|
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | Pas de données disponibles |
|-------------------------------------------|----------------------------|

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Caractéristiques des particules | Ne s'applique pas |
|---------------------------------|-------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire. (En cas d'épuisement de l'inhibiteur ou d'exposition à la chaleur)

### 10.4 Condition à éviter

La lumière.

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Aucun connu.     |                  |

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

### En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

### Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aiguës à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissements. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

### Autres effets de santé:

### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse. Effets cutanés : Signes et symptômes probables : rougeur, démangeaisons, acné ou bosses sur la peau.

### Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

### Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

| Ingrédient      | N° CAS    | Description de la classe              | Réglementation                                  |
|-----------------|-----------|---------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Benzophénone    | 119-61-9  | Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes | Centre International de Recherche sur le Cancer |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes | Centre International de Recherche sur le Cancer |

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

| Nom                                               | Voie      | Espèces                | Valeur                                                        |
|---------------------------------------------------|-----------|------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Produit général                                   | Dermale   |                        | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg           |
| Produit général                                   | Ingestion |                        | Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg |
| Acrylate de tétrahydrofur                         | Ingestion | Rat                    | LD50 882 mg/kg                                                |
| Acrylate d'isooctyle                              | Dermale   | Lapin                  | LD50 > 2 000 mg/kg                                            |
| Acrylate d'isooctyle                              | Ingestion | Rat                    | LD50 > 5 000 mg/kg                                            |
| Acrylate d'isobornyle                             | Dermale   | Lapin                  | LD50 > 5 000 mg/kg                                            |
| Acrylate d'isobornyle                             | Ingestion | Rat                    | LD50 4 350 mg/kg                                              |
| Diacrylate d'hexaméthylène                        | Dermale   | Lapin                  | LD50 3 636 mg/kg                                              |
| Diacrylate d'hexaméthylène                        | Ingestion | Rat                    | LD50 > 5 000 mg/kg                                            |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Dermale   | Jugement professionnel | LD50 estimée à> 5 000 mg/kg                                   |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Ingestion | Rat                    | LD50 > 5 000 mg/kg                                            |
| Benzophénone                                      | Dermale   | Lapin                  | LD50 3 535 mg/kg                                              |
| Benzophénone                                      | Ingestion | Rat                    | LD50 1 900 mg/kg                                              |
| Noir de carbone                                   | Dermale   | Lapin                  | LD50 > 3 000 mg/kg                                            |
| Noir de carbone                                   | Ingestion | Rat                    | LD50 > 8 000 mg/kg                                            |
| Polymère secret fabrication                       | Ingestion | Composants similaires  | LD50 > 5 000 mg/kg                                            |
| Polymère secret fabrication                       | Dermale   | Risques pour la santé  | LD50 estimée à> 5 000 mg/kg                                   |

|          |           |            |                    |
|----------|-----------|------------|--------------------|
|          |           | similaires |                    |
| Camphène | Dermale   | Lapin      | LD50 > 2 500 mg/kg |
| Camphène | Ingestion | Rat        | LD50 > 5 000 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                                                                                                                                               | Espèces                | Valeur                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------|
| Produit général                                                                                                                                   | Jugement professionnel | Irritant                        |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                                                                                                                   | Lapin                  | Corrosif                        |
| Acrylate d'isooctyle                                                                                                                              | Données in Vitro       | Aucune irritation significative |
| Acrylate d'isobornyle                                                                                                                             | Lapin                  | Irritation minimale.            |
| Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol                                                                                      | Composants similaires  | Irritant                        |
| Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol | Composants similaires  | Irritant                        |
| Diacrylate d'hexaméthylène                                                                                                                        | Lapin                  | Irritant                        |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine                                                                                                 | Lapin                  | Aucune irritation significative |
| Benzophénone                                                                                                                                      | Lapin                  | Aucune irritation significative |
| Noir de carbone                                                                                                                                   | Lapin                  | Aucune irritation significative |
| Polymère secret fabrication                                                                                                                       | Composants similaires  | Aucune irritation significative |
| Camphène                                                                                                                                          | Lapin                  | Aucune irritation significative |

### Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom                                                                                                                                               | Espèces                          | Valeur                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                                                                                                                   | Lapin                            | Corrosif                        |
| Acrylate d'isooctyle                                                                                                                              | Risques pour la santé similaires | irritant légère                 |
| Acrylate d'isobornyle                                                                                                                             | Lapin                            | irritant légère                 |
| Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol                                                                                      | Composants similaires            | Irritant grave                  |
| Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol | Composants similaires            | Irritant grave                  |
| Diacrylate d'hexaméthylène                                                                                                                        | Lapin                            | Irritant modéré                 |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine                                                                                                 | Lapin                            | Aucune irritation significative |
| Benzophénone                                                                                                                                      | Lapin                            | irritant légère                 |
| Noir de carbone                                                                                                                                   | Lapin                            | Aucune irritation significative |
| Polymère secret fabrication                                                                                                                       | Composants similaires            | Aucune irritation significative |
| Camphène                                                                                                                                          | Lapin                            | Irritant modéré                 |

### Sensibilisation de la peau

| Nom                                                          | Espèces                | Valeur        |
|--------------------------------------------------------------|------------------------|---------------|
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                              | Jugement professionnel | sensibilisant |
| Acrylate d'isooctyle                                         | Mouris                 | sensibilisant |
| Acrylate d'isobornyle                                        | Homme et animal        | sensibilisant |
| Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol | Composants             | sensibilisant |

|                                                   |                   |               |
|---------------------------------------------------|-------------------|---------------|
|                                                   | nts<br>similaires |               |
| Diacrylate d'hexaméthylène                        | Cochon<br>d'Inde  | sensibilisant |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Mouris            | sensibilisant |
| Benzophénone                                      | Cochon<br>d'Inde  | Non classifié |

### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Mutagenicité des cellules germinales

| Nom                                               | Voie     | Valeur                                                                                                            |
|---------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                   | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Acrylate d'isooctyle                              | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Acrylate d'isobornyle                             | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Diacrylate d'hexaméthylène                        | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Benzophénone                                      | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Benzophénone                                      | In vivo  | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Noir de carbone                                   | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Noir de carbone                                   | In vivo  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Camphène                                          | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Camphène                                          | In vivo  | N'est pas mutagène                                                                                                |

### Cancérogénicité :

| Nom                        | Voie       | Espèces                              | Valeur          |
|----------------------------|------------|--------------------------------------|-----------------|
| Acrylate d'isooctyle       | Dermale    | Mouris                               | Non-cancérogène |
| Diacrylate d'hexaméthylène | Dermale    | Mouris                               | Non-cancérogène |
| Benzophénone               | Dermale    | Multiple<br>espèces<br>animales<br>. | Non-cancérogène |
| Benzophénone               | Ingestion  | Multiple<br>espèces<br>animales<br>. | Cancérogène     |
| Noir de carbone            | Dermale    | Mouris                               | Non-cancérogène |
| Noir de carbone            | Ingestion  | Mouris                               | Non-cancérogène |
| Noir de carbone            | Inhalation | Rat                                  | Cancérogène     |

### Effets toxiques sur la reproduction

#### Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom                             | Voie      | Valeur                                    | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition               |
|---------------------------------|-----------|-------------------------------------------|---------|------------------------------------------------|----------------------------------|
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle | Ingestion | Toxique pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour  | Avant l'accouplement - Lactation |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle | Dermale   | Toxique pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour | 90 jours                         |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle | Ingestion | Toxique pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif                        | 90 jours                         |

|                                                   |              |                                                 |       |                                                  |                                              |
|---------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------|-------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|
|                                                   |              |                                                 |       | observé 35 mg/kg/jour                            |                                              |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                   | Inhalation   | Toxique pour la reproduction masculine          | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l         | 90 jours                                     |
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                   | Ingestion    | Toxique pour le développement                   | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour    | Avant l'accouplement - Lactation             |
| Acrylate d'isooctyle                              | Dermale      | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour    | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Acrylate d'isooctyle                              | Dermale      | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour    | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Acrylate d'isooctyle                              | Dermale      | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour    | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Acrylate d'isooctyle                              | Ingestion    | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse                       |
| Acrylate d'isobornyle                             | Ingestion    | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour   | 31 jours                                     |
| Acrylate d'isobornyle                             | Ingestion    | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour   | Avant l'accouplement - Lactation             |
| Acrylate d'isobornyle                             | Ingestion    | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour   | Avant l'accouplement - Lactation             |
| Diacrylate d'hexaméthylène                        | Non spécifié | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour   | pendant l'organogénèse                       |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Ingestion    | Toxique pour le développement                   | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour   | pendant la grossesse                         |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Ingestion    | Toxique pour la reproduction des femelles       | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour   | Avant l'accouplement - Lactation             |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Ingestion    | Toxique pour la reproduction masculine          | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour    | 85 jours                                     |
| Benzophénone                                      | Ingestion    | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour   | 2 génération                                 |
| Benzophénone                                      | Ingestion    | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/jour    | 2 génération                                 |
| Benzophénone                                      | Ingestion    | Non classifié pour la développement             | Lapin | Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/jour    | pendant la grossesse                         |
| Camphène                                          | Ingestion    | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif                          | pendant l'organogénèse                       |

|  |  |  |  |                             |   |
|--|--|--|--|-----------------------------|---|
|  |  |  |  | observé 1 000<br>mg/kg/jour | e |
|--|--|--|--|-----------------------------|---|

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                                                                                                                                               | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur                                                                                                            | Espèces                          | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------|
| Acrylate de tétrahydrofurfuryle                                                                                                                   | Inhalation | irritation respiratoires              | Peut irriter les voies respiratoires.                                                                             | Homme et animal                  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                            |
| Acrylate d'isooctyle                                                                                                                              | Inhalation | irritation respiratoires              | Non classifié                                                                                                     | Humain                           | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Acrylate d'isooctyle                                                                                                                              | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Non classifié                                                                                                     | Rat                              | Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg    |                            |
| Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol                                                                                      | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                            |
| Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                            |
| Diacrylate d'hexaméthylène                                                                                                                        | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain                           | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                            |
| Camphène                                                                                                                                          | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                            |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom                   | Voie      | Organe(s) cible(s)                                                                                                                                                                                                                          | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                           | Durée d'exposition                           |
|-----------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Acrylate d'isooctyle  | Dermale   | cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   système immunitaire   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire                                                                                         | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/day  | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Acrylate d'isooctyle  | Ingestion | Système endocrinien   foie   rénale et / ou de la vessie   cœur   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   muscles   Système nerveux   yeux   système respiratoire   système vasculaire | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day | 90 jours                                     |
| Acrylate d'isobornyle | Ingestion | tube digestif   système                                                                                                                                                                                                                     | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif                       | 31 jours                                     |

|                                                   |            |                                                                                                                                                                                |                                                                                                                 |        |                                                 |                            |
|---------------------------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------|----------------------------|
|                                                   |            | immunitaire   rénale et / ou de la vessie   cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   Système nerveux   système respiratoire                                    |                                                                                                                 |        | observé 500 mg/kg/day                           |                            |
| Diacrylate d'hexaméthylène                        | Dermale    | la peau                                                                                                                                                                        | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Mouris | LOAEL 70 mg/kg/day                              | 80 semaines                |
| Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine | Ingestion  | la peau   sang   foie   rénale et / ou de la vessie   Système nerveux                                                                                                          | Non classifié                                                                                                   | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 90 jours                   |
| Benzophénone                                      | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie                                                                                                                                                    | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Rat    | LOAEL 75 mg/kg/day                              | 14 semaines                |
| Benzophénone                                      | Ingestion  | cœur   système vasculaire   foie   système immunitaire   Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   Système nerveux   yeux   système respiratoire | Non classifié                                                                                                   | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 850 mg/kg/day   | 14 semaines                |
| Noir de carbone                                   | Inhalation | pneumoconiosis                                                                                                                                                                 | Non classifié                                                                                                   | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  | exposition professionnelle |
| Camphène                                          | Ingestion  | foie   rénale et / ou de la vessie   système vasculaire                                                                                                                        | Non classifié                                                                                                   | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours                   |

### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés

comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 33-9691-8  | <b>Numéro de la version :</b>         | 6.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/10/01 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2025/09/25 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)